



AFAUP
Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle

CRÉER ET ANIMER DES RÉSEAUX LOCAUX EN AGRICULTURE URBAINE



*Retour d'expérience des
réseaux en France et
réflexion collective*





SOMMAIRE

1 - Introduction : Les réseaux locaux en agriculture urbaine	<u>3</u>
1.1 - <i>Qu'est ce qu'un réseau local en agriculture urbaine ?</i>	<u>4</u>
1.2 - <i>Historique de la structuration des réseaux locaux en agriculture urbaine</i>	<u>5</u>
2 - Tour d'horizon des réseaux locaux d'agriculture urbaine en 2022	<u>6</u>
3.1 - <i>La Maison de l'Agriculture Urbaine d'Angers et la M.A.U.V.E - Anjou</i>	<u>7</u>
3.2 - <i>La cité de l'Agriculture - Marseille</i>	<u>9</u>
3.3 - <i>La Maison de l'Agriculture Urbaine Lyonnaise - Lyon Métropole</i>	<u>11</u>
3.4 - <i>Maison de l'Agriculture Urbaine et de l'Alimentation - Nantes Métropole</i>	<u>13</u>
3.5 - <i>RéFAUR : Réseau Francilien des Agricultures Urbaines - Ile-de-France</i>	<u>15</u>
3.6 - <i>Le Mouvement des Régies et Si T'es Jardin - Réseau national</i>	<u>17</u>
3 - Les bonnes pratiques pour créer et animer les réseaux locaux en agriculture urbaine : les grands axes de réflexion	<u>19</u>
3.1 - <i>Méthodologie de structuration des réseaux locaux</i>	<u>21</u>
3.2 - <i>Missions des réseaux</i>	<u>23</u>
3.3 - <i>Financement</i>	<u>24</u>
3.4 - <i>Gouvernance</i>	<u>25</u>
3.5 - <i>Relations avec les autres réseaux</i>	<u>27</u>
4 - Conclusion	<u>28</u>
5 - Contact des Réseaux	<u>29</u>



1 - LES RÉSEAUX LOCAUX EN AGRICULTURE URBAINE

1.1 - Qu'est ce qu'un réseau local en agriculture urbaine ?

L'AFAUP, Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle, est une association créée en 2016, dont les missions sont de fédérer, valoriser et outiller les acteurs de l'agriculture urbaine. Son spectre d'action national est assez unique dans le monde. Là où dans d'autres pays, les professionnels ont tendance à se structurer localement, à l'échelle d'une ville ou d'une région, les professionnels français ont commencé par se structurer nationalement, à l'exception des villes d'Angers et de Marseille qui ont vu naître respectivement la Maison de l'Agriculture Urbaine d'Angers en 2013 et la Cité de l'Agriculture en 2015.

La structuration nationale a permis de créer une dynamique générale autour de l'agriculture urbaine sur tout le territoire français. Des financements de l'Etat ont pu être débloqués pour le développement de l'agriculture urbaine et des appels à projets nationaux ont vu le jour.

En parallèle, dans les grandes métropoles, certains acteurs ont commencé à vouloir se structurer localement pour être plus visibles auprès des pouvoirs publics territoriaux et mettre en place des actions collectives locales. Des réseaux locaux en agriculture urbaine ont donc vu le jour ou sont en cours de création à Marseille, Lyon, Nantes, Angers et en Ile-de-France.

Les réseaux locaux en agriculture urbaine sont des organisations indépendantes, de statut associatif le plus souvent. On y entre par adhésion gratuite ou payante selon des critères définis dans les statuts de chaque réseau. Leurs missions sont diverses : accueil, orientation, information et accompagnement du développement de l'agriculture urbaine auprès de public professionnel, institutionnel, amateur ou mixte.



Certains réseaux ont des activités supplémentaires de production alimentaire, de formation, de conseil, d'expérimentation, d'événementiel, etc.

Ce guide a été rédigé suite à la première journée de rencontre nationale entre réseaux locaux qui s'est tenue à Paris en novembre 2022. Il vise à orienter la démarche des candidats à la création de nouveaux réseaux. Ce guide n'a pas l'ambition de donner des méthodes toutes faites, il compile des témoignages et retours d'expériences de réseaux existants ou en cours de création aussi bien positifs que négatifs, il ose quelques conseils mais le lecteur devra garder à l'esprit que chaque réseau se crée en fonction d'un écosystème précis dans lequel il s'insère et qui diffère d'un territoire à l'autre.

1.2 - Historique de la structuration des réseaux locaux en agriculture urbaine

Depuis sa création en 2016, l'AFAUP a organisé des rencontres territoriales pour rassembler les acteurs locaux de l'agriculture urbaine. Au démarrage, un collège de travail intitulé Rayonnement Territorial a été créé. Il avait pour objectif de (1) fédérer les acteurs de l'agriculture urbaine sur tous les territoires, (2) de faire de la veille, du partage et du relais d'informations et (3) de faire remonter au niveau national les besoins locaux.

Entre 2019 et 2021 des rencontres ont été organisées sur les territoires de Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes, Rouen et Toulouse avec les acteurs locaux de l'AU. Elles ont permis aux acteurs de se connaître, de créer du lien entre eux, et à l'AFAUP de se faire connaître et d'identifier les besoins de chaque territoire. En parallèle cinq réunions en visioconférence ont eu lieu entre les têtes de réseaux et futures têtes de réseaux partout en France afin de partager les expériences en matière de montage de réseau local, encourager les initiatives en régions et réfléchir à l'articulation possible entre l'AFAUP nationale et les réseaux locaux.

En janvier 2021, un questionnaire a été envoyé aux adhérents de l'AFAUP pour comprendre les attentes et les prérogatives des différents réseaux. Les questions posées concernaient :

- L'échelle géographique de fédération locale.
- La mise en commun de ressources humaines.
- L'inclusion des porteurs de projets en tant que futurs professionnels ne disposant pas de SIRET.

Plusieurs scénarii ont été étudiés et l'un d'entre eux a été proposé : Penser l'AFAUP comme une tête de réseau nationale avec des délégués territoriaux. Ce scénario a été présenté aux adhérents de l'AFAUP en juin 2021 lors d'un atelier en distanciel.



2 - TOUR D'HORIZON DES RÉSEAUX LOCAUX EN AGRICULTURE URBAINE EN 2022

Comment ont-ils été créés ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Des solutions ont-elles été trouvées ?

2.1 - La Maison de l'Agriculture Urbaine d'Angers et la M.A.U.V.E - Anjou

Historique

Angers a été la première ville française où un collectif autour de l'agriculture urbaine a été créé par des citoyens, dès 2013. Ces précurseurs avaient à cœur de sensibiliser les citoyens à la terre et à l'environnement au sein même de leur ville. Puis, en 2018, un certain nombre d'acteurs locaux de l'agriculture urbaine issus du milieu de l'entrepreneuriat, du milieu associatif, de l'enseignement, de l'expérimentation et des institutions et collectivités locales se sont unis à l'initiative d'Anne Boureau (La rosée sauvage) et Eddie Pineau (Sicle, jardiniers à vélo) pour envisager l'organisation du festival des 48h de l'agriculture urbaine à Angers. Le dénominateur commun de ces acteurs : le végétal, parfois d'ornement, souvent nourricier et le lien fort avec la ville en Anjou.

Le jeune collectif MAUVE est né pour coordonner, entre autres, les 48h de l'agriculture urbaine. Après une première édition réussie et pleine de projets en 2019, les contraintes sanitaires de 2020 et 2021 ont freiné la dynamique mais pas les motivations.



Son ADN a été posé dans ses statuts : « promouvoir en Anjou l'agriculture urbaine et la biodiversité en ville ainsi que de sensibiliser et informer les publics à ces sujets au travers de différents événements et activités.»

Nom de la structure	Date de création	Nombre de membres en 2023	Nombre de salariés en 2023
M.A.U.V.E	Avril 2019	25	1 stagiaire ingénieur

L'association s'ancre petit à petit sur son territoire angevin et voit sa reconnaissance par les institutions, les structures associatives et les professionnels locaux croître années après années.

Depuis 2022, un projet associatif, élaboré à partir des contributions des adhérents a permis de structurer les ambitions, les projets, les actions, en réponse aux attentes des adhérents. Localement et de façon concrète, MAUVE s'engage par les trois axes stratégiques de son projet associatif, approuvés en assemblée générale par ses adhérents :

- Mettre en relation les acteurs des agricultures urbaines en Anjou et les fédérer.
- Faire rayonner les acteurs de l'agriculture urbaine et leurs activités afin de générer un impact positif sur le territoire angevin.
- Proposer à ses adhérents des services concourant au développement des activités d'agricultures urbaines.

Depuis ce travail collectif, la structuration de l'association se poursuit pour tisser de solides liens entre structures adhérentes et pour toucher toujours plus de citoyens, avec l'élaboration d'un annuaire local des acteurs de l'agriculture urbaine, l'évolution progressive de sa gouvernance (CA et fonctionnement interne), chroniques radio, réponses à appels à projet, participations à d'autres événements locaux...



Ceci s'accompagne également d'une réflexion profonde pour l'adoption d'un manifeste et d'une identité fédératrice, traduits sur de nouveaux outils de communication. C'est par son manifeste que l'association MAUVE a souhaité réaffirmer ce pourquoi elle est née et ce pourquoi elle œuvre.

Objectifs / Fonctionnement / Missions de la structure

MAUVE fédère des acteurs professionnels, institutionnels et associatifs pour les accompagner dans leurs actions à destination du territoire angevin. Elle s'assure que la dimension végétale reste au cœur des débats et activités menés en son sein, dans le respect de la diversité et de la pluralité des adhérents, et ce, sans positionnement politique ni syndical et sans s'éloigner de l'objet de l'association. MAUVE souhaite être un « amplificateur de l'action des adhérents en faveur des agricultures urbaines et de la biodiversité ». MAUVE affirme sa volonté de fédérer et de coordonner, de donner de la visibilité, sans volonté de se substituer aux activités propres des différents adhérents. Ce faisant, l'association se positionne en complémentarité et sans notion de concurrence avec le tissu associatif existant dans le domaine, afin de favoriser sa mise en lien avec les acteurs économiques et institutionnels.

Profil des membres

Les membres de MAUVE sont principalement des entreprises (maraîchage, paysage, artisanat, commerce, ingénierie), des associations (jardiniers, artistes, citoyens, étudiants), des institutions (chambre consulaire, instituts techniques, établissements publics, collectivités locales...), établissements de formation (enseignement supérieur, formation professionnelle, enseignement secondaire technique...).

Un conseil à partager ?

« La première fois que j'ai entendu parler d'agriculture urbaine, j'ai tout de suite été séduite par le formidable lien social qu'elle favorise et un certain retour des citoyens à la terre. Avec MAUVE, nous allons à la rencontre des acteurs angevins et parlons de jardins potagers, de maraîchage, de biodiversité, de cultures, de permaculture... et d'initiatives près de chez eux...

En résumé, nous évoquons la ville grandeur nature pour concrétiser leurs envies de villes comestibles, fertiles et désirables. »

Anne, Présidente fondatrice de MAUVE

2.2 - La Cité de l'Agriculture - Marseille

Historique

La Cité de l'Agriculture est née en 2015 de l'initiative que quelques passionnés bénévoles en faveur des transitions agricoles et alimentaires. Le premier levier de développement de la Cité de l'Agri a été l'agriculture urbaine ; le second, l'accès à l'alimentation durable, tous deux vecteurs pour la transition de la ville. Dès le démarrage l'association a eu à cœur d'avoir une approche terrain mais surtout d'être un acteur et un lieu fédérateur.



Nom de la structure	Date de création	Nombre de membres en 2023	Nombre de salariés en 2023
La cité de l'Agriculture	2015	67 dont 19 fermes urbaines	19

En 2018, les premiers salariés ont pu être embauchés et un local a été mis à disposition de l'association. Les salaires et un diagnostic de territoire ont été financés par un apport de fonds de 150 000€ de la part d'un mécène.

Les années suivantes, la Cité de l'Agri a fortement diversifié ses activités, du terrain à la théorie.

En 2022, la cité de l'Agri compte 4 pôles d'activité :

- Pôle Terrain : des projets concrets ancrés dans les territoires et spécifiquement dans les quartiers Nord (ferme Capri, VRAC, marché de producteurs, épicerie mobile ...) : représente 35% du budget.
- Pôle Agora : mise en commun de ressources et d'outils, événementiel, coopération, réseau
- Pôle Transmission : accompagnement de projets (incubateur agriculture urbaine et alimentation durable, AMO pour les collectivités)
- Pôle Prospectives : comment porter un plaidoyer pour changer la ville, recherche, politique, publication de guides, projets européens, évaluation des projets

En quelques années, la Cité de l'agri est devenue un acteur de référence pour les initiatives en faveur de la transition écologique. Elle est reconnue pour son rôle moteur dans le développement de l'agriculture urbaine et innovante sur la métropole marseillaise.

Missions du réseau

- Favoriser la coopération / mutualisation inter-acteurs plutôt que la concurrence pour une action structurante et d'envergure.
- Faire levier auprès des décideurs publics pour la mise en œuvre de politiques publiques favorables aux porteurs de projets en agriculture urbaine.
- Développer un maillage cohérent du territoire par les acteurs et faire de Marseille une ville exemplaire en matière de transition agro-écologique
- Valoriser le bouillonnement d'initiatives à l'œuvre et les différentes formes d'agriculture urbaine sur le territoire

Profil des membres

La Cité de l'Agri est un intermédiaire entre le grand public, les professionnels et les collectivités.

Il n'y a pas de système de cotisations ni d'adhésion. La cotisation volontaire des professionnels est à 20€.

Les outils mis en place

- Une lettre d'info mensuelle
- Un groupe de d'échange de contacts et de services (75 membres)
- Des temps d'échanges formels et moins formels (Apér'AU)
- Un forum emploi
- Un agenda des événements de l'agriculture urbaine

Autres actions

- L'entraide maraîchère sur des chantiers ponctuels,
- L'organisation du festival des 48h de l'agriculture urbaine
- Du mentorat
- Des actions de valorisation et de lobbying avec un Observatoire de l'agriculture urbaine
- La négociation du tarif de l'eau agricole

Financements

En 2022, l'association fonctionne avec un budget de 750 k€ issu de 80% de fonds publics, 10% de mécénats privés et 10% d'autofinancement. La masse salariale représente 72% du budget global. L'animation du réseau représente un demi-poste. Avec un bilan de 150 000 € au démarrage, l'association a du mal aujourd'hui à contracter des prêts bancaires.

La Cité de l'Agri répond à des appels à manifestation d'intérêt pour aller chercher des financements avec des acteurs locaux.

La Métropole Aix-Marseille-Provence finance en partie l'animation du réseau, mais de moins en moins chaque année (100k€-> 80k€-> 50k€ etc.) car leur interlocuteur a changé et les lignes budgétaires dédiées à l'agriculture urbaine passent maintenant sur les PAT. Quand les financements baissent, la dynamique s'essouffle. L'objectif de l'association à l'avenir est de financer l'animation de réseau par des financements nationaux ou européens.

Forces et faiblesses de la Cité de l'Agriculture :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Diversité des projets mais des valeurs communes• Un réseau qui s'est construit par des actions concrètes• Une interface entre pouvoirs publics et porteurs de projet : « guichet unique »• Des projets et des outils appréciés par les membres du réseau• La Cité de l'Agri, un agriculteur urbain comme les autres• Articulation avec le réseau national (AFAUP)	<ul style="list-style-type: none">• Question de la légitimité et gouvernance• Diversité des projets : de la difficulté de satisfaire tout le monde• Difficultés et pérennité des financements et temps nécessaire à l'animation• Repose sur des personnes (turn-over)• Nécessité de renouveler la connaissance des besoins (exemple pépinière)

Un conseil à partager ?

« Les conditions de réussite d'un réseau sont toujours à adapter à la dynamique territoriale. Cependant, je peux conseiller de commencer par du concret et du facile pour faciliter la confiance et l'interconnaissance comme l'organisation des 48h par exemple. Ensuite, il est important d'avoir un petit groupe moteur pour réfléchir aux questions de gouvernance et de structuration, puis se faire connaître et valoriser l'importance d'une structure de réseau local pour accompagner les politiques publiques. La diversification des activités (conseil AMO, accompagnement des porteurs de projets) et des thématiques (agriculture urbaine non-pro, alimentation durable) permet de répondre aux divers besoins du territoire. Enfin, l'ouverture est primordiale et donc la communication et l'événementiel sont une force ! »

Louis Roland – Directeur opérationnel de la Cité de l'Agriculture à Marseille

2.3 - La Maison de l'Agriculture Urbaine Lyonnaise - Lyon Métropole

Historique

L'origine de la Maison de l'agriculture urbaine à Lyon vient d'une initiative du Centre de formation et de promotion horticole (CFPH) d'Ecully. Un petit écosystème autour de l'agriculture urbaine avait été créé au CFPH avec plusieurs partenaires (chantier d'insertion par le maraîchage, espace test d'hydroponie, lombricompostage...).



Date de création	Nombre de membres en 2023	Nombre de salariés en 2023
2020	37 structures	0

En 2017, le CFPH a créé la MAU de Lyon, collectif informel d'une quinzaine d'acteurs, pour coordonner l'édition 2017 des Journées Nationales de l'Agriculture Urbaine, qui ont eu lieu à Lyon. Par la suite, la dynamique s'est un peu essoufflée (notamment du fait d'une réorientation des priorités du CFPH), jusqu'en 2019. En effet en 2019 deux initiatives ont vu le jour :

- Début 2019, l'association GROOF, qui était co-organisatrice des 48h de l'agriculture urbaine en 2018 et 2019, a réuni le collectif des acteurs locaux de l'Agriculture urbaine, dans le but de lancer à Lyon une dynamique sur le modèle des Parisculteurs ; le besoin de structurer plus largement le réseau est apparu, et le CFPH a transmis les outils web de la MAU de Lyon à GROOF ;
- Mi-2019, un deuxième collectif crée l'association "Maison de l'agriculture urbaine Lyonnaise" pour répondre à un appel à projets concernant une occupation temporaire à Villeurbanne.

Ces deux initiatives ont convergé, et les statuts actuels de la MAUL ont été déposés en octobre 2020. Depuis 2020, la MAUL est devenu l'organisateur des 48h de l'agriculture urbaine, et a également animé plusieurs temps d'échanges. L'ambition de la MAUL est de répondre plus largement aux enjeux des acteurs lyonnais de l'agriculture urbaine, et plusieurs actions ont été lancées dans ce cadre (projet de guide du foncier local, projet d'un lieu avec la Ville de Lyon, travail en partenariat avec d'autres associations fédérant des acteurs locaux...). Cependant, avec d'une part l'impact de la crise sanitaire, et d'autre part un manque de bénévoles, la MAUL reste, pour l'instant, concentrée sur les 48h.



Missions du réseau

La MAUL est une association de citoyens et professionnels qui accompagne l'émergence de l'agriculture urbaine, soutient et développe des projets d'agriculture urbaine éthiques, écologiques et humains sur le territoire de Lyon et la région lyonnaise.

Les objectifs de l'association sont de :

- Donner accès à des ressources et outils à tous ;
- Comprendre et faire dialoguer les acteurs des territoires locaux ;
- Appuyer celles et ceux qui font de l'agriculture urbaine leur métier ou passion ;
- Être garant de projets utiles à une société engagée pour le vivant.

Profil des membres

Personnes physiques ou morales, particuliers, entreprises, associations, établissements d'enseignement.

Verbatim

« En tant que spécialiste, au sein de l'entreprise Biomed, de l'analyse des métaux lourds des sols et leur dépollution par phytoremédiation, j'ai été intégrée à la dynamique de la MAU Lyon pour y faire connaître une solution innovante, utile et accessible au réseau d'acteurs de l'agriculture urbaine. A travers des événements comme les 48 heures de l'agriculture urbaine, les communications pour inviter à d'autres événements fédérateurs des organisations locales, et l'organisation de rencontres régulières entre les principaux acteurs associatifs et professionnels, ce réseau renforce les liens, le partage d'idées et de solutions, et facilite l'accès aux opportunités ! Ce sont chaque fois des occasions de créer des ponts entre nous, de découvrir des projets et des lieux différents. »

Manon Poncato - Biomed

2.4 - Maison des Agricultures Urbaines et de l'Alimentation Durable - Nantes Métropole

Historique

Nantes Ville Comestible est une association née en 2016. Elle a pour vocation initiale l'animation de potagers participatifs et solidaires et l'organisation des 48h de l'agriculture urbaine (plus de 140 évènements aujourd'hui !). En 2017 une réflexion autour d'une Maison de l'Agriculture Urbaine est initiée par 4 associations dont NVC : le territoire manque d'un lieu-ressource.

Des concertations citoyennes et des rencontres avec d'autres structures professionnelles sont réalisées. La coordination entre les 4 structures (elles-mêmes assez fragiles) a été difficile et les pouvoirs publics n'ont pas soutenu financièrement le projet. La dynamique s'est arrêtée au bout d'un an et demi de travaux.



Fin 2021, des signaux positifs sont apparus :

La métropole a pris des engagements pour soutenir le projet (il est l'un des 71 engagements du PAT de Nantes Métropole)

NVC a trouvé un financement (Plan France Relance) pour que sa coordinatrice salariée puisse dédiée 1,5 jours/semaine au lancement du projet

NVC a consulté les 3 autres structures initialement impliquées, afin d'obtenir leur accord pour coordonner l'étude de préfiguration et l'animation du réseau. Elles l'ont donné avec soulagement.

La coordinatrice a mené un entretien individuel avec 41 structures professionnelles œuvrant sur les enjeux d'agriculture (péri)urbaine et d'alimentation durable. Un diagnostic "sensible" est rédigé et sert de base de réflexion pour affiner la raison d'être du réseau.

Quatre grandes concertations collectives sont menées de Janvier 2022 à Avril 2023. Un plan d'actions est finalisé : la MAUAD est un réseau inter-professionnel de l'agriculture et de l'alimentation, à l'échelle de la métropole et n'a pas besoin de lieu physique pour que le réseau vive.

Date de création	Nombre de membres en 2023	Nombre de salariés en 2023
1ère version 2017 - 2018 2ème version Déc 2021	pas de membres officiels 58 structures membres (sans adhésion)	que des bénévoles/stagiaires des 4 assos 4 salarié.es mais 1 seule sur la MAUAD

Missions du réseau

- 4 pôles d'actions identifiés :
 - mutualisation, coopération, plaidoyer
 - évènementiel
 - formation et emploi
 - foncier
- Donner à voir la richesse des initiatives vertueuses du territoire, la multitude de typologies d'acteurs "de la fourche à la fourchette" (festival 48h AU, cartographie)
- Fédérer les professionnels : rencontres inter-membres, groupe d'échanges pour plus d'entraide, ateliers-débats sur problématiques communes, visites inspirantes...
- Mutualiser les ressources : équipements, embauches, prestations
- Faciliter le lien avec les collectivités (organigramme, plaidoyer, recensement fonciers urbaines à vocation agricole)
- Orienter les porteurs de projet vers les bons interlocuteurs selon les besoins (guichet d'orientation, recensement formations, annuaire)

Profil des membres

Producteurs (péri)urbains, acteurs de la transformation, distributeurs, associations d'animation, organismes d'accompagnement et de formation, chercheurs...

Un conseil à partager ?

S'assurer de l'utilité concrète et réelle du réseau, définir un plan d'actions précis (et assumer qu'il puisse évoluer). Prendre le temps de rencontrer les organismes fédérateurs déjà existants pour éviter la méfiance et démontrer la complémentarité avec leurs actions. Travailler collectivement la construction avec les membres du réseau : ne pas faire les choses dans son coin, au risque notamment de faire des doublons avec des actions en place déjà efficaces.



2.5 - RéFAUr : Réseau Francilien des Agricultures Urbaines - Ile-de-France

Historique

En 2021, la DRIEAT a mandaté l'AFAUP pour préfigurer une Maison d'AU francilienne dans l'idée d'impliquer plus de citoyens dans l'AU.

Au cours de l'étude de préfiguration menée sur 8 mois en 2022, par 0,2 ETP et un stagiaire à plein temps, l'AFAUP a organisé 3 ateliers de concertation avec les professionnels, les collectivités et les structures d'accompagnement agricole.



RÉFAUR

RÉSEAU FRANCILIEN
DES AGRICULTURES URBAINES

Elle a également réalisé 25 entretiens individuels et consulté les Maisons franciliennes de la Nature, de l'environnement etc.

En Ile-de-France, les EPT sont une échelle intéressante pour l'AU car ils ont souvent un.e chargé.e de mission en AU ou développement durable qui est un bon interlocuteur.

Date de création	Nombre de membres en 2023	Nombre de salariés en 2023
2023	Environ 350	1

A l'origine, l'ambition était de créer un lieu physique d'accueil des professionnels et du public. Le terme "Maison de l'AU" posait un problème à certains acteurs dont la chambre d'agriculture d'Ile-de-France qui ne souhaitaient pas que la future organisation se nomme ainsi. Les concertations avec les différents acteurs ont montré que la création d'un lieu physique pour accueillir le public serait très lourd à porter et demanderait beaucoup de financements. L'AFAUP a donc préféré parler de réseau. L'idée est donc de monter un réseau avec ces acteurs et de s'appuyer sur les maisons de la nature et de l'environnement existantes un peu partout sur le territoire pour s'adresser au grand public. L'adhésion sera a priori gratuite. C'est une salariée de l'AFAUP qui animera le REFAUR qui devrait être inauguré en mars 2023.



Missions du réseau

- Mise en réseau des acteurs
- Capitalisation des connaissances techniques, juridiques et économiques
- Valorisation des formations / facilitation des recrutements
- Optimisation de la gestion du foncier
- Sensibilisation des acteurs et plaidoyer
- Mutualisation des ressources

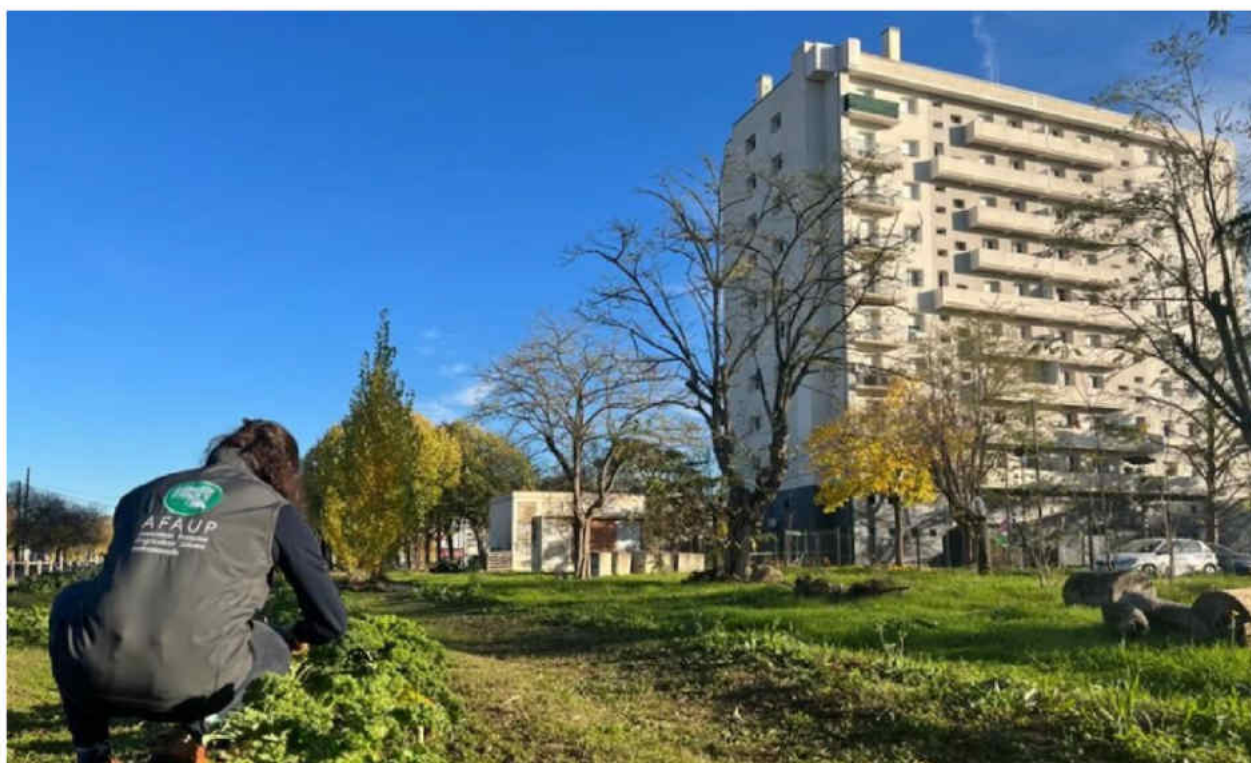
Profil des membres

Porteurs de projets, agriculteurs urbains, collectivités, maisons locales de sensibilisation du grand public

Verbatim

“Ce qui m’a avant tout touché en arrivant en tant qu’animatrice du REFAUR, c’est la diversité des membres du réseau. Il vise à mettre en lien tous les acteurs et actrices francilien.ne.s investi.e.s pour l’agriculture urbaine professionnelle ou non. On retrouve donc dans les membres du REFAUR des agriculteur.rice.s urbains, des institutions publiques, le grand public, des organismes de recherche et de formation, des propriétaires fonciers et d’autres réseaux travaillant en lien sur ces questions. De fait, chacun possède son langage, son rythme et ces problématiques. En favorisant la communication, la collaboration et le partage de connaissances et de ressources, le REFAUR renforce non seulement cette idée d’appartenance à un mouvement mais également, le développement, la promotion et la pérennisation des agricultures urbaines en Île-de-France.”

Clémentine Decroix, animatrice du REFAUR.



2.6 - Le Mouvement des Régies et Si T'es Jardin – réseau national

Historique

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. Les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS). Chaque Régie de Quartier et de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitants.

Les Régies de Quartier et de Territoire interviennent sur des territoires fragiles qui cumulent souvent les difficultés : moins de services publics, plus de chômage, habitat dégradé, enclavement, etc. Elles portent leur attention aux habitants et favorisent l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. La première Régie a été créée en 1980 à Roubaix, puis à Meaux et Marseille en 1985. On en compte 128 en 2023.



	Date de création	Nombre de membres en 2023	Nombre de salariés en 2023
Mouvement des Régies	1988	128	18
Si T'es Jardin	2010	128	1

Les premières Régies de Quartier, créées pour la gestion des espaces verts urbains, ont étendu leurs activités à l'agriculture locale et à la gestion écologique des espaces verts. En 2010, le projet Si T'es Jardin est lancé pour soutenir ces initiatives. En 2022, Si T'es Jardin représente 125 activités portées par les Régies soit 22 hectares cultivés, 7 hectares en éco-pâturage, 84 tonnes de fruits et légumes produits, 432 salariés de Régies mobilisés et 8000 habitants bénéficiant des animations.

Le Mouvement des Régies (anciennement Comité National de Liaison des Régies de Quartier, CNLRQ) a été créé en 1988 pour faire face au risque de duplication du modèle des Régies de Quartier sans concertation avec les habitants et pour protéger les particularités des Régies.



Il accompagne la création des Régies localement en concertation des principaux acteurs du territoire concernés (bailleurs, collectivités, habitants). La Charte (1991) et le Manifeste (1993) viennent compléter ce processus d'indépendance. Seul le Mouvement des Régies est en capacité d'accorder le label Régie de Quartier à une structure.

Missions de la structure

Porte-voix et ressource pour les 128 Régies de Quartier et de Territoire qui le composent, le Mouvement des Régies est le reflet de leur diversité et de leur créativité. Son rôle se décline en 4 types de missions :

- Promouvoir la richesse du réseau des Régies dans toute sa diversité.
- Accompagner et animer les Régies
- Soutenir l'innovation et l'expérimentation
- Garantir le respect et l'excellence du modèle grâce au label "Régie de Quartier", reconnu par les pouvoirs publics

Si T'es Jardin a des missions d'animation, d'accompagnement et de valorisation sur l'agriculture, l'alimentation et le compostage de proximité.

- Animer le réseau des Régies pratiquant le jardinage, l'agriculture et/ou le compostage avec au minimum un événement par mois.
- Accompagner les Régies dans le montage de projets
- Valoriser les projets réalisés dans les Régies par l'édition et la diffusion de documents à toutes les Régies afin de capitaliser leurs expériences

Financement

Le Mouvement des Régies est une association Loi 1901 dont le budget annuel avoisine les 2,3 M€.

Il est financés en majorité par les adhésions des Régies (37 %) et des subventions et contributions (51 %) du Fonds Social Européen (FSE), l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), la Deets Guyane, la Banque des Territoires, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Uniformation, la Fondation JM Bruneau, le Fonds Agir pour l'Emploi EDF (Fape-EDF), le Conseil Régional d'Île-de-France, EDF et ENEDIS.

Le budget Si T'es Jardin est interne au Mouvement des Régies, il avoisine les 100 000 € grâce aux soutien du FSE, de l'ANCT, de l'ADEME, du FAPE EDF et de partenaires thématiques ponctuels (fondations...).

Un conseil à partager ?

"Quand on anime un réseau, il est essentiel d'aller le plus possible sur le terrain, pour créer un lien de proximité et communiquer avec les membres en direct. C'est enrichissant pour eux et pour nous ! Alimenter régulièrement les liens humains, sur site ou par téléphone, est primordial, c'est ce qui nous donne notre légitimité. "

Flore-Anaïs Brunet, cheffe de projet Si T'es Jardin pour le Mouvement des Régies

A photograph of an urban agriculture site. In the background, a long white polytunnel is visible. In the foreground, there are various green plants, including tall leafy stalks on the left and a large-leafed plant on the right. The ground is a mix of soil, gravel, and grass. The sky is overcast and grey.

3 - LES BONNES PRATIQUES POUR CRÉER ET ANIMER LES RÉSEAUX LOCAUX EN AGRICULTURE URBAINE

Les grands axes de réflexion

L'agriculture urbaine est un sujet transversal. Il est opportun de favoriser des rencontres entre acteurs différents et complémentaires des transitions écologiques et alimentaires pour favoriser de nouveaux projets et de nouveaux partenariats afin de changer d'échelle et démultiplier les initiatives.

Les acteurs de l'AU ont besoin de partager entre eux sur des problématiques pointues techniques et juridiques pour consolider leurs projets et leur pérennité.

Il s'avère donc nécessaire de répondre à ces 2 enjeux complémentaires sans toutefois trop solliciter les acteurs !

La mécanique de structuration d'un réseau local en agriculture urbaine ne résulte pas d'une recette toute faite. Un atelier de concertation et de partage d'expérience a été organisé en novembre 2022 avec les animateurs de plusieurs réseaux locaux à des stades de développement variés afin de recueillir leur témoignage et leurs conseils.

Ils ont été interrogés sur cinq thématiques différentes recoupant les grands axes de réflexion lors de la création d'un réseau local :

- la méthodologie de structuration,
- les missions,
- le financement,
- la gouvernance et
- les relations avec les autres réseaux.

Pour chaque thématique, les participants ont listé les bonnes pratiques à partager, les écueils à éviter et quelques conseils tirés de leurs expériences.



3.1- Méthodologie de structuration des réseaux locaux

Chaque réseau a son histoire, ses motivations et des acteurs variés aux besoins divers. Les contextes territoriaux varient également, mais nous nous sommes interrogés sur les points communs dans les démarches de structuration des 5 réseaux locaux d'agriculture urbaine existants en France en 2022.

BONNES PRATIQUES

- S'inspirer des autres, aller voir ce qui se fait ailleurs, contacter l'AFAUP
- Se faire accompagner. Il existe de nombreux dispositifs d'accompagnement. Par exemple le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) ou un expert / facilitateur / médiateur)
- Réaliser un diagnostic préalable pour identifier les acteurs, les besoins et les initiatives déjà existantes.
- Favoriser les collaborations avec les structures déjà présentes sur le territoire;
- Commencer petit permet d'aller plus vite: montrer des choses concrètes rapidement sans oublier de prendre le temps de rencontrer tous les acteurs.
- Privilégier les temps d'échange collectifs, la convivialité pour acquérir la confiance des membres.

PRATIQUES À ÉVITER

- Éviter le bénévolat au maximum (voir rubrique financement)
- Accepter tous types d'adhérents
- Éviter la réunionite
- Éviter la gouvernance multipartite
- Éviter de réinventer une solution qui existe déjà

LES CONSEILS BONUS

- Anticiper les changements d'interlocuteurs fréquents dans les collectivités. Concernant les élus, chaque changement de mandat représente un risque pour les projets car un changement d'élu peut rebattre toutes les cartes et annuler des accords passés ou des financements acquis. En période électorale (1 an avant la fin du mandat), très peu de décisions sont prises et les projets avancent difficilement. Concernant les techniciens de collectivités, il est primordial d'entretenir des relations privilégiées avec plusieurs interlocuteurs chargés de mission dans votre domaine afin d'anticiper le départ de l'un d'entre eux et éviter de devoir repartir de zéro pour obtenir du soutien.
- Questionner sa légitimité. La MAA de Nantes s'est fait aider par une structure qui accompagne les projets coopératifs. La médiatrice n'avait pas de préjugés car elle ne connaissait rien à l'agriculture urbaine. Elle a adopté une posture "naïve" et a questionné la légitimité de Nantes Ville Comestible, sa posture, etc.. Cet accompagnement et ce regard extérieur a été très bénéfique pour éviter les non-dit, les fausses évidences et travailler en transparence.
- Bien choisir la cible du réseau car les problématiques ne sont pas du tout les mêmes entre particuliers et professionnels.
- Des événements comme le festival des 48h de l'agriculture urbaine ou la participation en commun à un salon sont souvent des éléments fondateurs des réseaux locaux. C'est un bon outil pour entrer dans la coopération, pour mobiliser, pour identifier de nouveaux acteurs et de nouveaux partenaires. Mais ce n'est pas suffisant pour créer la communauté, il faut maintenir la dynamique entre les événements et prendre du temps pour se voir, se rencontrer hors de l'effervescence d'un événement particulier.
- On peut se demander quelle est la masse critique pour créer un réseau.



3.2- Missions des réseaux

Les missions des réseaux sont également propres à chaque territoire. Il est important de les définir en concertation avec l'ensemble des acteurs ciblés par le réseau. Les conseils ci-dessous concernent plus la manière de réaliser les missions que le choix des missions elles-mêmes.

BONNES PRATIQUES

- Définir des valeurs communes, se rassembler autour d'un projet commun
- Être un porte voix des adhérents et des échelons supérieurs quels qu'ils soient : intermédiaire de communication >> plaidoyer politique >> mutualisation >> espace ressources
- Organiser des événements fédérateurs, la convivialité, toujours la convivialité !
- Répondre aux besoins des adhérents sans entrer en concurrence avec eux. S'attacher à compléter l'offre de service locale.
- Prioriser les missions en fonction des compétences des salariés ou bénévoles du réseau. Il faut faire des choix, au moins au début.
- Ne pas être trop ambitieux
- Développer l'échange de pratiques entre les membres du réseau (logistique, contacts, financements, réponse en commun aux appels à projet, communication, formation, RH, représentation).

PRATIQUES À ÉVITER

- Ne pas lancer des activités qui soient trop chronophages pour les animateurs
- Ne pas trop solliciter les adhérents / limiter le nombre de projets
- Éviter le pilotage descendant. Le réseau local doit être un soutien mais ne dicte pas de ligne de conduite.
- Éviter les visioconférences, rien de vaut les échanges en présentiel.
- Éviter que tout repose sur une personne clé
- Éviter d'être uniquement dans une offre de services. Les membres qui adhèrent doivent aussi donner un peu de leur temps, de leurs contacts, de leurs compétences.
- Éviter l'isolement entre réseaux

LE CONSEIL BONUS

Il est important de sensibiliser les interlocuteurs, en particulier, les collectivités sur la diversité des formes et des fonctions des projets d'agriculture urbaine. De nombreux projets ont une vocation sociale. Cependant les collectivités ont souvent une préférence pour les projets productifs.

3.3 - Financement

Si la volonté des acteurs locaux de se constituer en réseau est fréquente, le temps disponible pour monter et animer le réseau et la question du financement arrive rapidement sur la table. La plupart des acteurs considèrent la recherche de financements comme “une galère”. Cependant, l’anticipation et la communication avec les financeurs potentiels restent une des clé de la solution

BONNES PRATIQUES

RECHERCHES DE FINACEMENTS :

- Qualifier ses cibles (collectivités, bailleurs, fonds de dotation)
- Adapter son argumentaire aux différentes cibles :
 - pour les financeurs publics (collectivités, etc.) :
 - inclusion dans le PAT,
 - rôle d’interface entre différents domaines/départements de la collectivité,
 - apporter de la connaissance sur le territoire
 - instance pour professionnaliser les acteurs du territoire
 - Pour les financeurs privés (mécènes):
 - cibler sur l’événementiel
 - Leur donner de la visibilité
 - contribuer à améliorer l’impact social / environnemental
- Bien définir ses besoins, ses missions
- Obtenir un premier financement avant de lancer le réseau
- Jouer sur tous les tableaux avec les financeurs (ESS, santé, environnement, agriculture, urbanisme)

MODÈLE ÉCONOMIQUE :

- Diversifier les activités économiques (événementiel, restauration, formation, etc.)
- Dégager des marges (surévaluer le budget des missions à financer pour financer des missions plus difficiles à faire financer)
- Choyer les partenaires, développer la relation humaine
- Favoriser les conventions pluriannuelles quand cela est possible
- Faire de la veille sur les AAP (rôle de l’AFAUP)
- Créer un consortium avec les membres

PRATIQUES À ÉVITER

- Le temps bénévole
- Répondre à un AAP pour lequel on a aucune chance
- Dénaturer les missions du réseau pour entrer dans des cases de financement

3.4 - Gouvernance

Le choix de la gouvernance d'un réseau va lui donner une identité, une ligne directrice. Son objectif est d'améliorer la pertinence et la performance des opérations mises en œuvre par le réseau en prenant des décisions de manière concertée, transparente et contrôlée par différents organes internes ou externes au réseau, en apportant du soutien, des conseils et des contacts aux salariés ou bénévoles opérationnels du réseau.

A titre d'exemple, les réseaux locaux présentés ci-dessus ont leur gouvernance propre avec un fonctionnement défini en accord avec ses membres et inscrits dans ses statuts. Ils ont soit un statut d'association Loi 1901, soit sont intégrés à une association dont le spectre d'action est plus large.

Réseau	Type de gouvernance
La M.A.U.V.E - Anjou	L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de neuf membres (acteurs de l'agriculture urbaine) au plus, élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil est renouvelé chaque année par tiers.
La Cité de l'Agriculture - Marseille	L'association est gouvernée par un conseil d'administration constitué de 3 hommes et 3 femmes, issu.e.s d'horizons variés, tels que l'alimentation durable, l'accompagnement et le financement de projets d'économie sociale et solidaire, l'agriculture urbaine, la recherche en écologie, politique et éco-féministe. Élus pour deux ans, ces membres s'engagent donc avec la Cité pour nourrir les réflexions existantes dans l'association et ainsi contribuer à renforcer la pérennité des actions de la Cité de l'agriculture en faveur de la transition écologique et de la justice sociale.
Le RéFAUR - Ile-de-France	Actuellement le REFAUR est un projet interne de l'AFAUP et il dispose de son propre comité de pilotage. Un des objectifs du comité de pilotage est de définir si le REFAUR doit devenir une entité indépendante ou rester au sein de l'AFAUP. Il devra aussi décider de sa gouvernance dans le courant de l'année 2025.
Mouvement des Régies et Si T'es Jardin	En 2021, Si T'es Jardin, après 5 années de vie associative propre, a été officiellement réinternalisée au sein du Mouvement des Régies.
La Maison des agricultures urbaines et de l'alimentation durable - Nantes Métropole	Portage salarial et coordination par l'association Nantes Ville Comestible Soutien décisionnel via un comité de suivi (14 structures membres du réseau composent le comité) Une réflexion collective est en cours pour acter une nouvelle gouvernance et des groupes de travail thématiques.

<p>La Maison de l'agriculture urbaine lyonnaise – Lyon Métropole</p>	<p>La MAUL est gouvernée par un conseil d'administration constitué de neuf membres, qui prennent les décisions et gèrent l'association ensemble. Ils sont issus d'horizons variés : accompagnement à l'installation et animation de jardins, ingénierie en maraîchage biologique et agriculture urbaine, en urbanisme, conception de résidences d'artistes en entreprise, création et la vente de terrariums, délégation municipale à l'agriculture urbaine et paysanne, à l'alimentation et l'approvisionnement local, organisme de formation, maraîcher urbain.</p> <p>Aujourd'hui le Conseil d'administration est en cours de restructuration, à la suite des deux années difficiles 2020 et 2021.</p> <p>Six commissions, pilotées par deux membres du CA, sont chargées du fonctionnement de la MAUL. Ce sont les commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évènements • communication • production-vente qui s'occupe de structurer une filière professionnelle et d'aller à la rencontre des porteurs de projet professionnels ou en voie de professionnalisation • recherche de foncier • partenariats • organisation interne
--	--

BONNES PRATIQUES

- Avoir une diversité de personnes représentées
- Laisser une marge de manœuvre aux salariés
- Accepter que la gouvernance soit évolutive
- Rédiger une charte de valeurs pour résoudre les éventuels conflits, même avant que la gouvernance soit établie
- Avoir un interlocuteur unique, une structure identifiée

PRATIQUES À ÉVITER

- Y penser trop tôt : d'abord structurer et lancer les actions. Mais l'avoir en tête quand même !
- Gouvernance trop directive >> cogestion sans qu'on perde trop de temps à discuter

3.3 - Relations avec les autres réseaux

Faire réseau à l'échelle locale est une étape primordiale pour développer l'agriculture urbaine sur un territoire, mais il est important de garder une vision globale et plus large du secteur en échangeant avec d'autres réseaux locaux et des réseaux nationaux comme l'AFAUP.

BONNES PRATIQUES

- S'appuyer sur l'AFAUP pour obtenir des contacts (collègues, experts, chercheurs, institution etc.), obtenir des réponses à ses questions (par mail ou téléphone) et avoir une vision globale de l'AU
- Contacter l'AFAUP en cas de besoin de soutien du réseau national pour appuyer un dossier/un projet/un besoin de reconnaissance (pour un RDV avec un élu ou un technicien d'une collectivité par exemple)
- Proposer de monter des projets avec l'AFAUP et d'autres réseaux sur des sujets techniques ou globaux pour favoriser les interactions entre les échelles nationales et locales.

PRATIQUES À ÉVITER

- Rester isolé des autres réseaux.
- Perdre le lien avec le terrain
- Vouloir reproduire un modèle de réseau vu ailleurs sans tenir compte des spécificités de son territoire.

4 - Conclusion - *Quel rôle pour l'AFAUP dans la structuration de réseaux locaux ?*

En tant que tête de réseau national, l'AFAUP se positionne comme un catalyseur de dynamiques locales tout en accompagnant chaque réseau existant ou à naître dans l'identification des spécificités et des besoins de son territoire. Son rôle et les interactions qu'elle entretiendra avec chaque réseau est à définir. Sa volonté est de conserver une proximité avec les acteurs de terrain tout en portant leur voix auprès des plus hauts décideurs politiques.

Les missions attendues pour l'AFAUP :

- Avoir une vision globale de l'agriculture urbaine . L'AFAUP doit donner de la hauteur à la thématique de l'AU - aborder des sujets spécifiques (techniques et juridiques) mais aussi globaux sur le rôle de l'AU dans la transition de la ville
- Porter la voix de l'agriculture urbaine, faire du plaidoyer en collaboration avec les réseaux locaux et ses partenaires
- Organiser et animer des groupes de travail thématique
- Fédérer et mettre en lien les réseaux pour gagner en compétence, apporter de l'aide et de l'accompagnement si besoin. L'AFAUP pourrait co-porter des projets avec les réseaux locaux

Les points à éviter pour l'AFAUP selon les réseaux locaux

- N'avoir aucun lien avec le terrain, être déconnectée des réalités des acteurs
- Chercher à homogénéiser les organisations
- Etre trop interventionniste (prendre trop de place en cas de conflit), empiéter sur le local
- Etre en concurrence avec les adhérents
- Demander trop de travail bénévole pour représenter le local. Il ne faut pas apporter en plus de la précarité aux projets existants

5 - Contact des réseaux

Nom du réseau	Mail de contact
La M.A.U.V.E - Anjou	assomauve49@gmail.com
La Cité de l'Agriculture - Marseille	contact@cite-agri.fr
La Maison de l'agriculture urbaine lyonnaise – Lyon Métropole	contact@mau-lyon.fr
La Maison des agricultures urbaines et de l'alimentation durable - Nantes Métropole	mona@nantesvillecomestible.fr
Le RéFAUr - Ile-de-France	contact@refaur.org
Le Mouvement des Régies et Si T'es Jardin	accueil@sitesjardin.org





AFAUP

Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle

Rédactrice du rapport : Marie Fiers
Crédits photos : AFAUP et MAUL
avec la contribution de Anne-Cécile Daniel, Mona
Prudhomme, Louis Roland, Flore-Anaïs Brunet
Mise en page du rapport : Candice Champel

AFAUP
Association Française d'Agriculture
Urbaine Professionnelle

Kerdec'h
29120 COMBRIT
www.afaup.org